

# ANSER-ARES

Association de recherche sur les organismes sans but lucratif et l'économie sociale (ARES)

Appel à communications  
CONFÉRENCE 2019 ANSER/ARES  
Organismes à but non lucratif et l'économie sociale : Cercles de conversation

Douzième conférence annuelle  
Du 5 au 7 juin, 2019  
Université de la Colombie-Britannique, Vancouver Canada

ARES/ANSER est une organisation dynamique qui tient son douzième congrès annuel dans le cadre du Congrès des sciences humaines. ARES regroupe des chercheurs, des acteurs de l'économie sociale, des consultants, des représentants de différents niveaux de gouvernement, des représentants d'organisations communautaires canadiennes et d'autres pays. ARES se veut un lieu d'échange et de discussions entre ses membres sur des questions portant sur les enjeux, les débats, les défis théoriques et pratiques dans les domaines de la société civile, de l'économie sociale et des organisations à but non lucratif. Joignez-vous pour conférence stimulante et instructive. Le thème de cette douzième conférence est : **Organismes à but non lucratif et l'économie sociale : Cercles de conversation.**

La conférence offre l'opportunité d'explorer des thématiques liées au pouvoir rassembleur des idées entre les gens et leurs communautés, encourage les discussions et débats, et favorise la création de savoir et le changement social. Nous encourageons des propositions qui touchent à un ou plusieurs des thèmes suivants :

- Organismes à but non lucratif
- L'économie sociale et communautaire
- Formation en gestion et leadership
- Le mouvement coopératif et ses défis
- La société civile et ses défis
- Les entreprises sociales, l'entrepreneuriat social et l'innovation sociale
- Les organisations communautaires et le développement économique communautaire
- Le bénévolat et l'engagement citoyen
- Les nouvelles conceptions et les nouvelles approches du financement solidaire
- La gouvernance et la gestion
- Collaborations, partenariat et fusions.
- Les politiques publiques et les relations avec différents paliers de gouvernement
- Les communications, le réseautage et le marketing social
- Les partenariats université-communautés et méthodologies de recherches collaboratives
- Perspectives théoriques
- Perspectives appliquées

Nous acceptons aussi des propositions de communication portant sur des thèmes plus larges qui ne sont pas nécessairement représentées par les dimensions énumérées ci-haut. De plus, nous sommes particulièrement intéressé.e.s par des présentations qui permettront d'illustrer les collaborations prenant

# ANSER-ARES

place entre des chercheurs et des acteurs du terrain. Les propositions doivent être soumises avant le 21 janvier 2019.

Trois types de propositions sont acceptables : communications individuelles, panels, et tables rondes. Chaque proposition sera soumise à une évaluation par les pairs.

1) Proposition de communication individuelle par un ou des chercheurs en collaboration ou non avec des praticiens

Ce type de proposition permet de présenter des résultats de recherche, des analyses ou essais théoriques, des mémoires ou thèses, des apprentissages et leçons émanant d'acteurs du milieu, consultants, et autres partenaires issus du milieu communautaire.

Une telle proposition doit inclure :

1. un titre ;
2. un lien avec le thème général de la conférence ou une description de la question posée ;
3. un court résumé de 100 mots de la présentation ;
4. un résumé de 500 mots qui présente les arguments développés, le lien avec la littérature académique (si nécessaire) et la pertinence de la recherche tant pour le milieu universitaire et pour les milieux de la pratique ;
5. une biographie de 50 mots ainsi qu'un courriel pour chaque auteur.

2) Proposition pour la tenue d'un panel formé de chercheurs ou de praticiens

Proposer un panel implique de regrouper de trois à quatre présentations sur un thème similaire. La cohérence des présentations permet la construction d'un argument ou une démonstration comparative. Pour les panels composés de trois personnes, le temps alloué est de vingt minutes par présentation ; pour les panels composés de quatre personnes, le temps alloué est de quinze minutes par présentation. Afin de promouvoir les échanges d'idées et questions provenant de l'audience, les présentations devront respecter le temps alloué.

La proposition de panel doit inclure les éléments suivants :

1. le titre du panel ;
2. un lien avec le thème de la conférence ou une description de la question posée ;
3. chaque présentation sur le panel décrite en 100 mots ;
4. un résumé de 250 mots qui justifie la cohérence de chaque présentation et le lien avec la thématique choisie.
5. une biographie de 50 mots ainsi qu'un courriel pour chaque auteur.

3) Organisation d'une table ronde

Une table ronde est une formule appropriée pour les discussions sur les implications d'un enjeu pour la pratique ; des échanges sur des besoins de recherche ; la présentation de perspectives divergentes ou contrastées en fonction d'un thème d'intérêt pour les praticiens, ou d'un thème de recherche en cours. Les personnes qui participent à une table ronde ne doivent pas soumettre leur communication par écrit. Les tables rondes ont normalement au minimum trois participants.

La proposition pour une table ronde doit inclure :

1. un titre ;

# ANSER-ARES

2. un lien avec le thème général de la conférence ou une description de la question posée et la pertinence de la table ronde pour les membres de ANSER/ARES ;
3. un résumé de 250 mots sur le sujet qui sera abordé par les membres de la table ronde ;
4. un court résumé de 100 mots des principaux arguments qui seront discutés par chaque participant de la table ronde ;
5. une note biographique de 50 mots ainsi qu'un courriel pour chaque membre de la table ronde.

## Échéancier de soumission des propositions

Les propositions doivent être présentées dans une ou l'autre des langues officielles. Elles peuvent nous être envoyées en PDF ou document Word jusqu'au 21 janvier 2019 inclusivement à l'adresse courriel suivante [anser.ares.conference@gmail.com](mailto:anser.ares.conference@gmail.com). Toutes les questions doivent être adressées à Micheal Shier à [anser.ares.conference@gmail.com](mailto:anser.ares.conference@gmail.com)

Chaque proposition sera évaluée par un comité de pairs. La communication des résultats de l'évaluation vous parviendra au plus tard le 25 février 2019.

## Information sur la conférence

Les participants à la douzième conférence ARES/ANSER doivent s'inscrire sur le site web du Congrès des sciences humaines (<http://congres2019.ca>). Vous bénéficierez alors d'un prix réduit sur l'inscription si vous procédez avant le 31 mars 2019. Le prix d'inscription inclut les frais de participation au Congrès des sciences humaines et les frais d'une année à l'association d'ARES/ANSER. Lors de votre inscription à la conférence, vous pouvez choisir de participer au banquet annuel pour un frais additionnel. Le banquet aura lieu le 6 juin 2019. Plus d'information sont disponibles sur le site de l'ARES ([www.anser-ares.ca](http://www.anser-ares.ca)). Sur le site du congrès, vous trouverez également des informations sur l'hébergement, les réductions pour le voyage, et des informations sur la ville d'accueil (<http://congres2019.ca>).

Pour plus d'information, vous pouvez envoyer un courriel à [anser.ares.conference@gmail.com](mailto:anser.ares.conference@gmail.com) ou visiter le site de la conférence de l'ARES et suivre @ANSERARES #anser2019 sur twitter pour des mises à jour concernant les conférenciers invités, les panels de discussion, les détails sur le banquet et sur les autres activités intéressantes.

Les membres du Comité organisateur du programme du douzième congrès ARES/ANSER sont :

Micheal Shier, University of Toronto (Program Chair)  
Trina Isakson, chercheure indépendante et consultante (Coordinatrice locale)  
Alexandra Gardner, Imagine Canada  
Jack Quarter, University of Toronto  
Laurie Mook, Arizona State University  
Jorge Sousa, University of Alberta  
Paloma Raggio, Carleton University